



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 30/11/2023

Le préfet s'est rendu à l'assemblée générale de l'association des maires des Hauts-de-Seine ce mardi 28 novembre : il salue l'action et l'engagement des élus et fait un point sur les grands sujets d'actualité.

1- Des résultats en matière de sécurité

Le préfet Laurent Hottiaux a souligné la mobilisation très forte des services de police et a remercié aussi les élus pour leur mobilisation sans précédent sur les enjeux de sécurité.

Trois priorités de la lutte contre la délinquance du quotidien dans le département connaissent des résultats très satisfaisants sur la période des 10 premiers mois de l'année 2023 par rapport à 2022 :

- De 2020 à 2023, le nombre de points de deal a baissé de 50%, passant de 96 à 48. Grâce à l'engagement des forces de l'ordre, le nombre de trafiquants mis en cause connaît une évolution de + 11,43%.
- Les vols avec violence ont diminué de 15,54%.
- Le nombre de rodéo a diminué de 30,83% tandis que le nombre de vol de véhicule a diminué de 8,36%.

Par ailleurs, la collaboration entre la police municipale et la police nationale fait ses preuves dans le département : 30 conventions régissent ce partenariat actif. La vidéo protection est également un outil majeur de la sécurisation de nos territoires et d'élucidation des faits de délinquance.

2- Des jeux olympiques et paralympiques 2024 avec une forte dynamique dans le département

Avec 2 sites olympiques, 3 centres d'entraînement et 46 centres de préparation aux jeux, le préfet rappelle que le territoire des Hauts de Seine prend une part très active dans les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Le département accueillera deux sites d'épreuves à Paris La Défense Arena à Nanterre pour les épreuves de natation, de para natation et de water-polo, et au Stade Yves-du-Manoir à Colombes pour les épreuves de hockey sur gazon. De plus, le marathon pour tous, le marathon olympique et la course de cyclisme sur route traverseront neuf communes des Hauts-de-Seine.

Trois sites d'entraînement ont été retenus à Colombes, Gennevilliers et Rueil-Malmaison. Sans oublier les 46 centres de préparation aux Jeux, partagés entre 20 communes, qui recevront des délégations étrangères. Les Hauts-de-Seine concentrent plus d'un tiers des centres de

préparation aux Jeux de la région Île-de-France, preuve de la forte mobilisation des communes alto-séquanaises au service des Jeux, et de la grande qualité de leurs infrastructures.

Les périmètres de sécurisation autour des sites ont été communiqués hier, mercredi 29 novembre, par la préfecture de police. La préfecture des Hauts de Seine pilotera avant la mi-janvier une concertation locale avec l'ensemble des parties concernées : riverains, habitants, entreprises et commerces, transports, services publics (écoles, collèges lycées) et services de santé qui pourraient être impactés localement.

Les Jeux constituent une formidable opportunité pour le département. Deux projets ont été labellisés « clubs Paris 2024 » et estampillés « zone de célébration du département ». Il s'agit du stade Gabriel Péri de Nanterre et du parc de la ménagerie, à Sceaux.

L'organisation du Tour Olympique et Paralympique du 92 (TOP 92), évènement itinérant sur l'ensemble des 36 communes du département et unique, illustre une volonté de créer une véritable dynamique autour des jeux et de leurs valeurs sur le territoire. Lancé le 8 octobre dernier, le tour constitue un évènement fédérateur et mobilisent toutes les communes alto-séquanaises afin de faire vivre les jeux au plus grand nombre.

Naturellement, les bénéfices de tous ces efforts collectifs que nous déployons autour de l'organisation de ces jeux, perdureront au-delà de la compétition. Après ces moments médiatisés, les infrastructures, les comités et les clubs sportifs et parasportifs resteront ouverts à tous et continueront d'accueillir un public. Un héritage sportif, social et culturel.

3- Le logement, grande priorité territoriale des mois à venir

Le préfet a également évoqué avec les maires la question de la construction de logements, priorité de l'Etat dans le département, où la demande est très supérieure à l'offre notamment dans le logement social.

Bien que le département dispose de 210 000 logements sociaux, les besoins en matière de logements n'ont jamais été aussi élevés alors que le secteur de la construction traverse une crise. Ainsi, en 2022 les mises en chantier dans les Hauts-de-Seine ont connu une baisse de 12,3 points par rapport à 2021, alors que le département connaît habituellement un fort volume de production.

Le préfet a ainsi appelé l'ensemble des acteurs, au premier rang desquels se trouvent les maires, à se mobiliser. C'est dans ce contexte que l'outil que représentent les contrats de mixité sociale pour les communes les plus déficitaires doit être signé. L'État, pour sa part, mobilise l'ensemble de ses outils au premier rang desquels se trouvent les aides à la pierre, dont le montant est passé de 27M€ en 2022 à 37 M€ en 2023, pour rendre possible les projets qui seraient en difficulté.

Le préfet a aussi rencontré dans l'après-midi les représentants des promoteurs et les acteurs de la construction afin d'identifier les freins à lever pour relancer la dynamique de la construction dans le département.